

**2017-  
2018**



# Politique pour contrer l'intimidation

CONCEPTION :

David Poulin

Zacharie Gratton

# Table des matières

1. Les définitions	p.2
2. Type d'intimidation et exemples	p.3
3. Les caractéristiques de l'intimidateur	p.4
4. Le profil de la victime	p.5 et 6
5. Les témoins caractéristiques	p.7
6. Le traitement des plaintes	p.8
3. Les interventions <ul style="list-style-type: none"><li>• Auprès des victimes</li><li>• Auprès des agresseurs</li><li>• Auprès des témoins</li></ul>	p.9 et 10
4. Les sanctions	p.11
5. La prévention à l'AFL	p.12

## LES DÉFINITIONS

Afin d'intervenir de façon efficace, il est primordial que tous les intervenants s'entendent sur les définitions communes en lien avec la problématique. Ainsi, cette section se veut un rappel du vocabulaire associé au phénomène de l'intimidation dans le monde scolaire.

<b>Taquinerie :</b>	S'amuser, sans méchanceté, à contrarier légèrement. C'était pour rire...
---------------------	--

<b>Querelle :</b>	Contestation, différend, dispute qui amène des échanges d'actes ou de paroles hostiles.
-------------------	---

<b>Conflit :</b>	Lutte psychologique avec quelqu'un à cause d'une incompatibilité.
------------------	---

<b>Harcèlement :</b>	Attaquer, tourmenter quelqu'un sans répit.
----------------------	--

<b>Agression indirecte<sup>1</sup> :</b>	<p>Infliger des blessures psychologiques et sociales aux autres. Cette forme d'agression est difficilement observable. Deux caractéristiques définissent ce type d'agression :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Elles n'ont pas lieu face à face</li><li>2. Elles utilisent les relations interpersonnelles ou l'environnement social à titre d'agent.</li></ol>
--	--

<b>Intimidation<sup>2</sup> :</b>	<p>Inspirer la soumission en faisant peur. Il existe trois critères essentiels qui caractérisent l'intimidation :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Il doit y avoir des gestes négatifs répétitifs et constants contre l'enfant.</li><li>2. Il doit y avoir un déséquilibre de forces entre l'enfant qui intimide et la cible.</li><li>3. Il doit y avoir une différence entre les émotions ressenties par l'enfant intimidateur et par celui qui est la cible à la suite d'un incident d'intimidation</li></ol>
-----------------------------------	---

<sup>1</sup> Selon le guide pédagogique du programme : L'agression indirecte, cette violence qu'on ne voit pas... Université de Sherbrooke

<sup>2</sup> Selon Geneviève Roussety : Guide de prévention sur l'intimidation. À l'intention des milieux scolaires et communautaires.

## Types d'intimidation et exemples<sup>3</sup>

### **Intimidation physique :**

- Coups, bousculades, coups de pied, crachats, gifles, pousser quelqu'un ou le battre;
- Dommages aux biens de quelqu'un ou vol.

### **Intimidation verbale :**

- Injures, plaisanteries blessantes, se moquer de quelqu'un;
- Humiliation, menaces.

### **Intimidation sociale :**

- Exclure quelqu'un d'un groupe ou refuser de jouer avec lui;
- Dire du mal des autres;
- Ridiculiser quelqu'un;
- Dire aux autres de ne pas parler à un élève.

### **Intimidation raciale ou ethnoculturelle :**

- Maltraiter quelqu'un ou le traiter différemment à cause de sa culture, sa race, son ethnie ou la couleur de sa peau;
- Dire du mal de la culture de quelqu'un, de sa race, son ethnie ou la couleur de sa peau;
- Raconter des blagues racistes.

### **Intimidation électronique :**

Envoyer des courriels et des messages textuels ou des photos par téléphone pour menacer quelqu'un ou le blesser, le gêner ou le ridiculiser, ou divulguer des secrets sur lui.

<sup>3</sup> Source : Ministère de l'Éducation de l'Ontario

## LES CARACTÉRISTIQUES DE L'INTIMIDATEUR

- Ses comportements inadéquats sont assez perceptibles
- A des comportements inappropriés envers les autres de façon directe ou indirecte
- Face à la frustration ou aux délais, il réagit de façon agressive et s'exprime par la colère
- Sa manière de s'affirmer est inadéquate
- Est très impulsif
- A de la difficulté à se contrôler
- A une attitude positive face à la violence
- Est habile verbalement et a une facilité à répliquer
- A une grande difficulté à admettre ses torts
- Trouve souvent des excuses à ses gestes
- A peu d'empathie
- Montre une grande imagination pour trouver des stratégies afin d'intimider les autres
- Aime afficher sa dominance et se donner en spectacle

## LE PROFIL DE LA VICTIME<sup>4</sup> / L'INTIMIDÉ

Avant d'énumérer les caractéristiques propres aux victimes d'intimidation, il est important de mentionner qu'il n'existe pas de personnalité type et que tout le monde peut être victime un jour d'intimidation. Cependant, les victimes d'intimidation ont souvent des points communs les unes avec les autres.

### **Les caractéristiques de la victime passive:**

- Jeune qui s'éloigne de la norme dans son attitude ou lorsqu'il entre en relation avec l'autre, à cause d'une vulnérabilité plus importante que les autres
- Interprète de façon inexacte les messages provenant des autres et se sente provoqué. Cherche tout de suite à se défendre
- Manque d'humour
- A des habiletés sociales plus limitées
- A peu confiance en lui, faible estime de soi
- Est plutôt effacé
- A peur
- Est plus sensible, plus émotif
- A de la difficulté à s'affirmer
- Ne semble avoir aucun ami
- Projette souvent une image négative
- Est souvent exclu du groupe durant la récréation ou durant les repas
- Tente de rester près de l'adulte durant les temps libres
- Apparence physique : poids, couleur de la peau, port de lunettes, etc.

---

<sup>4</sup> Selon Geneviève Roussety : Guide de prévention sur l'intimidation. À l'intention des milieux scolaires et communautaires.

## **Les caractéristiques du bouc émissaire :**

- Celui sur qui on fait retomber les torts des autres
- Jeune exclu régulièrement du groupe pour les projets d'équipes ou encore lors d'activités sportives
- Est constamment victime d'accusation
- Il n'a jamais raison lorsqu'il intervient dans la classe
- Est systématiquement dénoncé par les autres
- Les autres enfants sont toujours très alertes à ses écarts de conduite ou de ses faux pas
- Il ne sait pas comment créer des liens avec les autres élèves de son âge

## **Les caractéristiques de la victime provocatrice<sup>5</sup> :**

- A tendance à provoquer les autres et à récolter par la suite les réactions
- Est incapable d'arrêter les gestes d'intimidation
- Est impulsif
- A une faible sensibilité aux besoins des autres
- Est plutôt émotif et vit du rejet face aux autres
- Ne réalise pas toujours que son comportement est inadéquat
- Est plus faible physiquement
- Est angoissé
- Est malheureux
- A un manque de confiance en soi
- Est plus colérique
- Tend à riposter
- Est hyperactif
- Est maladroit
- Est immature
- A des manies agaçantes
- Peut s'attirer l'antipathie des adultes
- Peut tenter de s'en prendre aux élèves plus faibles

---

<sup>5</sup> Selon Geneviève Roussety : Guide de prévention sur l'intimidation. À l'intention des milieux scolaires et communautaires.

## LES CARACTÉRISTIQUES DES TÉMOINS<sup>6</sup> :

- Il s'agit des jeunes qui sont observateurs lorsque des situations d'intimidation se produisent.
- Dans certains cas, ils participent verbalement ou physiquement aux attaques.
- Dans d'autres circonstances, ils interviennent afin de venir en aide à la victime.
- Dans la grande majorité des cas, les témoins renforcent l'intimidateur en restant spectateurs et muets.
- Fréquemment, les témoins se sentent obligés d'encourager l'intimidateur par **peur** d'être les prochaines victimes.
- Ils vivent énormément le sentiment d'impuissance face à une situation d'intimidation.
- Ils ont tendance à accorder une attention positive à l'intimidateur plutôt qu'à la victime.
- Aident à maintenir le pouvoir de l'intimidateur.
- Peuvent facilement devenir intimidateur.

---

<sup>6</sup> Selon Geneviève Roussety : Guide de prévention sur l'intimidation. À l'intention des milieux scolaires et communautaires.



## LE TRAITEMENT DES PLAINTES<sup>7</sup> :

- Lorsqu'un **élève** est victime ou témoin d'un possible geste d'intimidation, il doit informer un intervenant de l'école à cet effet. L'enfant peut aussi informer directement le TÉS de la situation en le rencontrant personnellement ou en utilisant une boîte aux lettres installée près des salles de bain.
- Lorsqu'un **intervenant** est témoin ou lorsqu'il recueille des confidences qui semblent avoir un lien avec de l'intimidation, il doit transmettre l'information, le plus rapidement possible au TÉS, par voie écrite sur le formulaire à cet effet. Ce dernier analysera la situation et consignera dans un cartable, l'ensemble des plaintes afin d'assurer un suivi ultérieur.
- Dans les situations qui démontrent une possible forme d'intimidation, le TÉS avisera la direction et les procédures pour contrer l'intimidation seront entreprises.

---

<sup>7</sup> Guide d'interventions liées aux facteurs de protection pour prévenir et traiter la violence à l'école

## LES INTERVENTIONS<sup>8</sup> :

### Auprès des victimes

Intervenir lorsque quiconque est témoin d'une situation d'intimidation ou qu'une telle situation est rapportée :

- Rencontrer la victime, recueillir de l'information sur ce qui s'est passé, les auteurs, depuis quand, etc.
- Reconnaître l'événement et renforcer l'action de dénonciation.
- Aider la victime à trouver des solutions et établir avec lui un plan pour assurer sa sécurité.
- Informer les parents de la situation.
- Rédiger un compte-rendu de l'événement au cahier prévu à cet effet.
- Aider la victime à identifier les situations potentiellement à risque et mettre en place des stratégies pour les éviter.
- Ne pas laisser la victime résoudre seule son conflit avec le ou les intimidateurs.
- Chercher le plus possible à obtenir le consentement de l'élève victime avant d'intervenir auprès du ou des intimidateurs.
- Assurer un climat de bonne foi et de confiance durant les interventions auprès de la victime.
- Assurer un suivi approprié en rassurant constamment l'élève victime.
- Évaluer le degré de victimisation en questionnant l'élève et l'aider à reprendre du pouvoir sur la situation.
- Protéger au maximum les victimes d'une nouvelle occasion d'intimidation en lui offrant un suivi avec une personne-ressource (TÉS).
- Offrir à l'élève un lieu de répit sécuritaire.
- Viser une collaboration fréquente entre l'école et les parents de la victime.
- Référer au besoin les élèves victimes vers un organisme externe ou une personne ressource du milieu scolaire.

---

<sup>8</sup> Guide d'interventions liées aux facteurs de protection pour prévenir et traiter la violence à l'école

## **Auprès de l'intimidateur<sup>9</sup>**

- Retirer du milieu, si la situation l'exige.
- Informer les parents des élèves intimidateurs et viser une collaboration dans le but d'en arriver à une modification immédiate du comportement.
- Signifier clairement à l'élève intimidateur que la violence est inacceptable.
- Privilégier les interventions où l'élève apprend de nouvelles habiletés ou des comportements mieux adaptés, notamment pour canaliser ses frustrations, sa colère, son agressivité, etc.
- Intervenir selon le stade de développement de l'élève et tenir compte de la gravité du comportement.
- Sanctionner l'élève et l'amener à trouver un moyen de réparer le tort causé. (Voir la section des sanctions)
- Appliquer les conséquences de façon immédiate, équitable, cohérente et personnalisée.

## **Auprès des témoins<sup>10</sup>**

- Inciter les élèves à encourager les victimes en rapportant les cas d'intimidation dans une atmosphère de respect, de confidentialité et de confiance.
- Donner du soutien aux témoins qui peuvent aussi être affectés par la situation en offrant des rencontres avec un adulte de confiance.
- Consigner les observations des témoins.

---

<sup>9</sup> Guide d'interventions liées aux facteurs de protection pour prévenir et traiter la violence à l'école

<sup>10</sup> Guide d'interventions liées aux facteurs de protection pour prévenir et traiter la violence à l'école

## LES SANCTIONS :

Toute situation qui sera jugée critique peut apporter **une suspension immédiate** afin de faire une étude approfondie du dossier dans le but de protéger la victime et d'établir les mesures de suivi adéquates

Interventions	Mesures
1	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les parents de l'intimidateur seront informés de la situation;</li><li>• Des excuses écrites signées par les parents devront être produites et présentées à la victime;</li><li>• Établissement d'un contrat;</li><li>• Mise en place des mesures nommées dans le volet intervention.</li></ul>
2	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les parents de l'intimidateur seront informés de la situation;</li><li>• Des excuses écrites signées par les parents devront être produites et présentées à la victime;</li><li>• Un travail de recherche sur l'intimidation sera exigé à l'élève intimidateur;</li><li>• Une rencontre obligatoire sera faite avec les parents, l'élève, l'enseignant (e), le TÉS et un membre de la direction afin d'établir un plan d'intervention adapté.</li></ul>
3	<ul style="list-style-type: none"><li>• Suspension ou expulsion de l'Académie selon la gravité de la situation;</li><li>• Retour avec les parents dans le cas d'une suspension.</li></ul>

## LA PRÉVENTION À L'ACADÉMIE FRANÇOIS-LABELLE

Tous les niveaux vivront des activités reliées à la prévention de l'intimidation. Ces activités ont été trouvées et élaborées par les enseignants du comité sur la prévention de l'intimidation.

Préscolaire	<p>Première activité : Collection Génie Chou-Fleur : Les valeurs</p> <p>Deuxième activité : Howar B. Labougeotte dénonce les méchants. Livre de Howard Binkow</p>
Première année	<p>Première activité : Passeport 1<sup>er</sup> cycle. Programme vers le Pacifique.</p> <p>Deuxième activité : Activité maison avec le t.e.s</p>
Deuxième année	<p>Première activité : Théo et Raphaëlle. Livre Denise Gaouette.</p> <p>Deuxième activité : Activité maison avec le t.e.s</p>
Troisième année	<p>Première activité : Youbba, courageux Jérémie. Livre de Lymburner</p> <p>Deuxième activité : Youbba, victoire sur le terrain. Livre de Lymburner</p>
Quatrième année	<p>Première activité : La danse des brutes. Une production de l'office national du film du Canada. Créatrice : Janet Perlman</p> <p>Deuxième activité : Grade four intimidation project. Création Miss Alex Dimopoulos</p>
Cinquième année	<p>Première activité : L'agression indirecte cette violence qu'on ne voit pas. Élaborée sous la direction de Pierrette Verlan et France Turmel.</p> <p>Deuxième activité : Activité faite par le service de police de Repentigny</p>
Sixième année	<p>Première activité : L'agression indirecte cette violence qu'on ne voit pas. Élaborée sous la direction de Pierrette Verlan et France Turmel.</p> <p>Deuxième activité : Activité maison avec le t.e.s</p>

